



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 191 du 30 avril 2021 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



7 JOURS DE CHAINES EN PLUS
ZEDEKA ZEDEKA !

22 22 65 65

REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ IMMEDIATEMENT DE CHAINES EN PLUS

CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS
CANAL+



CULTURE MARAÎCHÈRE AU TOGO

Filière piment : Juste une production de 1132 tonnes malgré un besoin accru sur le marché local

Le piment (*Capiscum frutescens L.*) est la deuxième culture maraîchère après la tomate au Togo. C'est un légume fruit utilisé comme condiment dans la majorité des sauces. Par le passé, la culture du piment était principalement pratiquée par les femmes pour la consommation familiale. De nos jours, il est plus produit pour la vente sur le marché local et pour l'exportation. Il représente 10% de la production de légumes. Le tableau ci-après selon le ministère en charge de l'agriculture indique la production nationale de 2013 à 2017.

P.3

ENERGIE

SODIGAZ, le distributeur de Gaz domestique devient ZENER

DÉVELOPPEMENT



Faure Gnassingbé inaugure l'IFAD consacré aux métiers du bâtiment

INVITÉE



Myriam Adotevi, DG de Sunu Bank explique les performances et perspectives de la banque

OTR



Les contrôles sur la TVM débutent le 03 mai 2021

MÉDIA

Une nouvelle ère s'ouvre avec la « semaine de la presse » au Togo



Scannez ce code QR pour vous abonner au journal

ECO FLASH

MÉDIA

Une nouvelle ère s'ouvre avec la « semaine de la presse » au Togo

Le Conseil national des Patrons de presse (CONAPP) a lancé ce 26 avril 2021 à Lomé la première édition de la « Semaine de la presse ». C'est en présence des responsables du ministère de la Communication et des Médias ; de la Haute autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), et d'un parterre des professionnels des médias. Selon le président du Conseil national des Patrons de presse (CONAPP), El Hadj Arimiyao Tchagnao, au cours de la période la Semaine de la presse du 26 avril au 03 mai 2021, les médias et les représentants des sociétés d'État, para-étatiques et privées se rencontreront pour parler à cœur ouvert. Des temps d'antenne et des espaces seront offerts gratuitement à ces organisations dans les journaux et sur les radios et télévisions pour leur permettre de parler de leurs activités et vanter leurs produits et services. « Le ministre de la Communication et des Médias, prof Akodah Ayewouadan, adhère entièrement à l'initiative de la Semaine de la presse, en remplacement des Journées



portes ouvertes de la presse. C'est une bonne occasion saisie par le Conapp pour échanger avec les questions de l'heure à savoir la transformation des entreprises de presse en société de presse », a indiqué Franck Missité, Directeur de cabinet, représentant le ministre de la Communication et des Médias. Au programme de cette semaine, rencontre d'échanges avec les institutions, avec les sociétés, les conseillers des ministères, les acteurs de développement, des émissions télé et radio, la table ronde et partage d'expériences avec les responsables d'organisations sœurs du Bénin. « C'est une période pour la presse togolaise de prendre du temps pour faire des rétrospections qui concernent sa vie », a expliqué Arimiyao Tchagnao. Le président du CONAPP promet la signature de la convention collective de la presse le 03 mai prochain. La semaine de la presse remplace les Journées Portes Ouvertes de la presse après 7 éditions.

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

ENERGIE

Faure Gnassingbé lance la centrale thermique Kekeli Efficient Power

La centrale thermique Kekeli Efficient Power a été officiellement mise en opération le 26 avril 2021 par le Président de la République, Faure Gnassingbé. L'infrastructure implantée dans la zone portuaire, va pouvoir ainsi démarrer industriellement et générer dans un premier temps une puissance de 47 MW grâce à sa turbine à gaz. La mise en service d'ici la fin de l'année du cycle vapeur permettra d'augmenter la puissance de 18 MW, sans consommation additionnelle de gaz et donc sans rejet de CO2 additionnel dans l'atmosphère, portant en tout à 65 MW, la puissance opérationnelle totale de Kekeli. A terme, l'ouvrage la centrale produira annuellement 532 GWh pour alimenter plus de 250 000 foyers togolais, soit plus de 1,5 million de personnes. La centrale électrique devrait augmenter de 50 % la capacité de production électrique du Togo. La société Kékéli Efficient Power, est une

joint-venture entre le groupe Eranove qui en détient 75% et l'État togolais détenteur à 25%, via Kifema Capital, un véhicule d'investissements du

67 milliards de francs CFA, a été majoritairement mobilisé à travers des institutions financières panafricaines emmenées par la Banque Ouest



holding d'État, Togo Invest, qui comprend comme actionnaires, la CNSS, l'INAM et la CCIT.

Le coût global de la centrale estimé à 85 milliards de FCFA, dont 75% de dette, soit

Africaine de Développement (BOAD) et Oragroup. « La centrale de Kékéli Efficient Power est un partenariat public-privé robuste et équilibré sur une durée de 25 ans englobant l'État du Togo et des acteurs internationaux de

renom comme le groupe allemand Siemens (fourniture des turbines) et l'espagnol TSK (construction de la centrale) », a déclaré Marc Albérola, Directeur Général du Groupe Eranove.

Le projet Kekeli a permis la création de plus de 895 emplois locaux directs et indi-

rects, avec la participation de plusieurs entreprises togolaises aux travaux de construction, aux côtés du groupe espagnol TSK et du groupe allemand Siemens, favorisant ainsi un transfert de compétences.

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Pour de bonnes affaires en Turquie, PORTFOLIOS SARL, vous ouvre ses bras

Après leurs riches expériences en Turquie suite à leur participation au 2ème forum économique de Turquie avec à la clé de multiples retombées notamment, des contrats, la société PORTFOLIOS SARL entend aider d'autres opérateurs économiques désireux de faire l'expérience de la Turquie.



Pour cela, au cours d'une conférence de presse organisée le 20 avril 2021 à Lomé, les responsables de PORTFOLIOS SARL, ont présenté les opportunités de partenariats avec les investisseurs Turcs, ceci pour amener d'autres opérateurs économiques à saisir les opportunités d'affaires qu'offrent la Turquie. Pour Aleph LAWSON, Directeur de PORTFOLIOS sarl, « La Turquie, aujourd'hui, est l'un des principaux fabricants dans le secteur du textile, de l'agroalimentaire, l'automobile, les meubles, les mines, les ma-

chines et intrants agricoles. Les opérateurs économiques turcs sont prêts aujourd'hui à investir dans les différents secteurs économiques de notre pays. Et c'est cette volonté de l'Etat turc qui se concrétise par l'ouverture il y a quelques semaines, d'une ambassade turque à Lomé ». Pour avoir découvert dans sa globalité la Turquie, les responsables de PORTFOLIOS SARL ont créé en collaboration avec les industriels et partenaires turcs, une organisation bilatérale dénommée « BOSPHORUS TRADE CENTER ». « A travers cette organisation, nous allons

œuvrer à l'amélioration des relations commerciales et économiques entre notre pays et la Turquie. BOSPHORUS TRADE CENTER est désormais l'axe de connexion commerciale et technique entre le Togo et la Turquie et permettra d'attirer les investissements directs pour la réalisation des grands projets privés et publics au Togo. Nous invitons donc, tous les opérateurs économiques togolais de tous les secteurs, à se rapprocher de

BOSPHORUS TRADE CENTER pour découvrir davantage les opportunités que nous offrons nos partenaires turcs », a ajouté Delph Lawson. Parlant d'opportunités, de grands événements sont annoncés avec la Turquie notamment, le forum économique et commercial Afrique-Turquie en juillet 2021 et le forum économique et commercial Togo-Turquie prévue pour cette fin d'année à Lomé.

Charles Yao Yao

Voltic

03

Trois choses à faire obligatoirement cette semaine :

- PORTEZ TOUJOURS VOTRE MASQUE
- LAVEZ-VOUS FRÉQUEMMENT ET SOIGNEUSEMENT LES MAINS
- AYEZ TOUJOURS VOTRE BOUTEILLE D'EAU MINÉRALE NATURELLE VOLTIC À PORTÉE DE MAIN.

Voltic Togo

Ne dites plus eau, dites Voltic

CULTURE MARAÎCHÈRE AU TOGO

Filière piment : Juste une production de 1 132 tonnes malgré un besoin accru sur le marché local

Le piment (*Capiscum frutescens L.*) est la deuxième culture maraîchère après la tomate au Togo. C'est un légume fruit utilisé comme condiment dans la majorité des sauces. Par le passé, la culture du piment était principalement pratiquée par les femmes pour la consommation familiale. De nos jours, il est plus produit pour la vente sur le marché local et pour l'exportation. Il représente 10% de la production de légumes. Le tableau ci-après selon le ministère en charge de l'agriculture indique la production nationale de 2013 à 2017.

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Production (tonnes)	751.55	832.7	922.7	1022.3	1132.7

Organisation et structuration de la filière

Au Togo, la filière piment ne dispose pas encore d'organisation interprofessionnelle. Néanmoins, il existe certaines organisations de maraîchers à la base. Le processus de structuration des filières

principales cultivées sont : Wambi, Chili, PP 0207-7532, PP 9955-15. Comme période de production, le piment est abondamment dans la région maritime (Lacs, Bas-mono,) de la Kara (Kozah) et des Savanes (Tône). Les périodes de production sont les suivantes :

Entretien : 15 jours après le semis
Fertilisation : 15ème jour NPK, 35 à 40ème jour urée
Récolte : A partir de janvier
Au Togo, la transformation est réalisée essentiellement par des unités artisanales et semi-modernes qui ont un marché principal local, avec des fenêtres



maraîchères est actuellement à l'étape de la collecte de données et du diagnostic. On distingue plusieurs variétés utilisées sur le plan national sont locales ou améliorées. Les locales sont : Yébéssédjin (Piment rouge), Gboyébéssé (Piment vert), Pili-pili, Kéta-yébéssé, Denya, Adibolo, etc. Par contre, d'autres variétés améliorées sont importées et les prin-

Zone sud :
Labour : juillet à août
Semis : Septembre
Entretien : 15 jours après le semis
Fertilisation : 15ème jour NPK, 35 à 40ème jour urée
Récolte : novembre à décembre

Zone nord :
Labour : septembre à octobre
Semis : Novembre

d'exportation mais sur des volumes relativement faibles. Pour ce qui est de l'exportation, elle se fait souvent avec la certification biologique. Plusieurs entreprises sont dans le domaine à l'instar de : EXPERTA TOGO AGRO, MORIJA Togo, Rez du jardin, etc. Malgré son état de production acceptable, la filière présente des points critiques et faiblesses

qui constituent un goulot d'étranglement pour son développement. Les acteurs révèlent la dépendance des importations pour les semences améliorées ; la faible maîtrise de l'eau ; les contraintes d'accès aux facteurs de production spécifiques ; l'absence d'un appui conseil adapté aux besoins ; la faible valorisation de la production locale ; l'insuffisante structuration des acteurs ; les difficultés d'accès aux financements.

L'autre pan, il n'existe pas de projets spécifiques à la filière piment. Toutefois, différentes initiatives pérennes ou ponctuelles pourront être capitalisées à travers leurs interventions plus ou moins importantes dans la filière piment au Togo : le programme des cultures maraîchères au niveau de l'institut togolais recherche agronomique (ITRA) ; le projet d'appui au secteur agricole (PASA) qui a eu à soutenir diverses entreprises promotrices de la transformation du piment ; l'agence nationale de promotion et de garantie des investissements des PME/PMI (ANPGF) ; le mécanisme de financement incitatif fondé sur le partage des risques (MIFA). Par ailleurs, en vue d'induire une croissance forte, structurée et durable au sein de la filière piment avec un effet contributif significatif à la création de la richesse et de l'emploi, des actions leviers devront être déployées : l'amélioration de la disponibilité des semences et autres intrants (renforcement du programme sur les semences maraîchères au niveau de l'ITRA) ; la promotion de systèmes d'irrigation ; le renforcement de la recherche-développement dans son ensemble et de l'appui-conseil ;

l'appui au développement des unités de transformation ; la facilitation de l'accès à la certification pour l'export ; l'amélioration de l'accès au financement adapté. Ces différentes actions devront structurellement être orientées vers la promotion des filières biologiques pour que le Togo puisse capitaliser sur les potentialités. « L'agriculture est un secteur primaire et si on veut s'en sortir, il nous faut l'embrasser. Avec l'organisation de la filière piment ça nous permettra d'aller au-delà de nos limites », estime Adabadji Arsène, agronome de formation. A en croire, les commerçants, le piment rouge consommé localement arrive du Ghana voisin. « Notre défi est de contribuer à satisfaire la demande sur le marché. Nous avons le même climat que ce pays. Si la mobilisation des fonds est parfaite, nous allons lancer la production pour alimenter le marché local », a martelé Richard, qui gère un projet sur demi-hectare dédié à 100% à la production, transformation et commercialisation du piment rouge dans le canton de Kpomé. Le secteur est promoteur malgré les difficultés citées précédemment, il suffit de bien organiser la filière et accompagner les acteurs financièrement. On se rappelle encore du jeune rwandais Dieudonné Twa-hirwa qui a signé en 2019 avec le GK International Entreprises Company Ltd de Chine pour 100 millions de dollars par an d'exportation de piment. Ce qui fait de ce produit la première exportation agricole du pays grâce à la firme Gashora Farms lancée en 2015 par Dieudonné d'une quantité équivalente à 50 000 tonnes de piment chaque année.

Jojo

DÉVELOPPEMENT

Faure Gnassingbé inaugure l'IFAD consacré aux métiers du bâtiment

Le Togo dispose désormais de deux Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD). Le Président de la République, Faure Gnassingbé a inauguré le 28 avril à Adidogomé (Préfecture du Golfe, Lomé), l'IFAD consacré aux métiers du bâtiment. Le complexe est bâti sur une superficie de plus de 3000 m² et comprend entre autres, des ateliers équipés, des salles de formations technologiques, un campus pourvu de l'Environnement numérique de travail (ENT), et fournira en tout 15 formations spécialisées : 4 BAC Professionnel, 1 Brevet Pro et 10 CAP Pro, réparties dans plusieurs pôles de métiers : Gros œuvres, énergies et fluides, menuiseries et métallerie, ou encore finitions et secondes œuvres. 8 formations seront lancées cette année et les 07 restantes, en 2022. Le Président avait déclaré en substance « L'accent sera mis sur la qualité de la formation professionnelle, car c'est d'elle que proviennent les



outils et compétences nécessaires à une réelle participation des jeunes au développement. Dix nouveaux instituts de formation pour le développement seront créés sur les cinq années qui vien-

ent dans les domaines de l'agriculture, de la logistique, du bâtiment, des transports et du numérique ». Pour le gouvernement, l'IFAD aux métiers du bâtiment est une réponse aux défis du

Togo en matière de formation et d'emploi et permettra aux acteurs privés nationaux de se mettre à niveau et se professionnaliser davantage. Pour le Directeur Général de

l'Agence Éducation Développement (AED), Dammipi Noupokou, l'IFAD est ouvert aux jeunes Togolais et Togolaises, « le critère le plus important restant la motivation à œuvrer dans le secteur et faire carrière dans la profession », explique-t-il. Déjà, il est prévu un autre IFAD dédié aux énergies renouvelables sur le même site. Deux autres centres sont actuellement à l'étude dans les domaines de l'aquaculture et de l'élevage dans le Nord du pays en dehors de celui de Barkoissi (préfecture de l'Oti). Les partenaires notamment le Conseil national du patronat (CNP) a salué l'engagement du Chef de l'Etat qui en janvier 2018 avait annoncé la création des IFAD.

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

INVITÉE

Myriam Adotevi, DG de Sunu Bank explique les performances et perspectives de la banque

Reprise par le groupe Sunu en 2018, alors que la banque était au point mort, la BPEC, devenue Sunu Bank, premiers pas de l'assureur sénégalais dans l'univers bancaire, tente de remettre les pendules à l'heure. Les nombreuses pertes cumulées depuis 2008, date du dernier versement de dividendes par la banque ont été épongées en deux ans, au sacrifice de Sunu group et des petits actionnaires dont les investissements ont perdu de la valeur. Mais, il s'agit surtout d'un début de succès pour Myriam Adotevi, DG de SUNU Bank Togo, depuis la prise de contrôle par le groupe dirigé par Papa Pathé Dione. L'ex-patronne de BGF I Bénin revient pour sur une année 2020, particulièrement satisfaisante pour la banque togolaise, qui ouvre les perspectives d'un renouvellement avec le dividende.

Togo First (TF) : Malgré la crise sanitaire, SUNU Bank vient d'annoncer un bénéfice de 249 millions FCFA, son premier profit depuis la reprise de la BPEC par SUNU Group. Quels sont les principaux leviers qui ont porté cette performance ?

Myriam Adotevi (M.A) : Ce résultat bénéficiaire a été rendu possible grâce à la stratégie déployée depuis l'entrée du groupe SUNU. La progression des activités (financement des particuliers, professions libérales, PME et grandes entreprises) a été accompagnée d'une maîtrise des charges, et d'une maîtrise du coût du risque. Les dernières années ont été des années d'investissement et de remise à niveau de la banque, avec entre autres le développement du digital (WhatsApp Banking) pour permettre d'être plus performante et offrir de meilleurs services à la clientèle.

Togo First (TF) : SUNU Bank, qui hérite des passifs et actifs de la BPEC, détient l'un des plus petits portefeuilles de crédits du secteur bancaire togolais. Que prévoyez-vous pour augmenter votre contribution à l'économie ?



Myriam Adotevi (M.A) : Effectivement, le portefeuille de crédit paraît faible, mais il est à rappeler qu'historiquement, SUNU Bank a hérité d'un portefeuille majoritairement composé de clients particuliers ; les volumes de financement de cette clientèle ne sont pas ceux qui permettent des encours importants. Cependant, depuis 2019, nous finançons de

plus en plus de PME, nous intervenons également dans le monde agricole et nos offres s'adressent également aux grandes entreprises. L'encours de nos crédits a connu une croissance de plus de 50% de 2018 à 2020.

Togo First (TF) : Vous avez effectué un coup d'accordéon en 2020, en réduisant vos fonds

propres et en augmentant dans la foulée votre capital. Quelle était la pertinence de cette opération ? Quel est son impact sur le nouvel actionnaire principal SUNU Participations Holding ? Qu'en est-il des petits porteurs ?

Myriam Adotevi (M.A) : La réduction de capital, suivie de l'augmentation a été rendue nécessaire pour être conforme aux réglementations bancaires et de l'OHADA, relatives au niveau des fonds propres et du capital social. Elle a permis d'absorber une grande partie du report à nouveau négatif précédemment accumulé.

C'est le nouvel actionnaire qui a enregistré la plus grosse perte avec la réduction de capital, et c'est uniquement ce même actionnaire qui a contribué seul à l'augmentation de capital, obligatoire pour permettre à SUNU Bank de respecter le niveau minimal de représentation des fonds propres. Quant aux petits porteurs, comme expliqué lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en 2020, l'opération effectuée a réduit la valeur de leurs actions, mais leur permet d'espérer également à court terme une distribution de dividendes ; il est à noter que les niveaux précédents des valeurs étaient amenuisés par le niveau fortement négatif du report à nouveau.

Togo First (TF) : Votre report à nouveau négatif de 11 milliards FCFA en 2019, est passé à - 15 millions en 2020, année qui s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 249 millions. Quelles perspectives cette amé-

lioration ouvre-t-elle pour les actionnaires ?

Myriam Adotevi (M.A) : Le report à nouveau est effectivement passé de 11 milliards en 2019, à 265 millions en juin 2020, du fait de l'opération réduction/augmentation de capital.

Avec le bénéfice de 250 millions FCFA de l'exercice 2020, ce report à nouveau passe à présent à 15 millions FCFA. Ceci ouvre de meilleures perspectives pour une distribution de dividendes aux actionnaires. Il faut noter que les petits porteurs ont été depuis plusieurs années les véritables parents pauvres de cette aventure. En effet, depuis 2008, il n'y a pas eu de paiement de dividendes. Le Groupe SUNU, en reprenant la gestion de la banque, leur a promis de tout mettre en œuvre pour renouer avec les résultats positifs et verser de ce fait des dividendes. C'est ce qui est en train d'être réalisé avec le concours de tout le personnel de la banque, qui a été renforcé avec de nouvelles recrues, et grâce à l'appui technique du Groupe SUNU.

Togo First (TF) : Quels sont les objectifs et les perspectives de la banque pour 2021 ?

Myriam Adotevi (M.A) : Continuer à proposer des produits et services avec une qualité améliorée, innover pour répondre aux besoins et attentes de la clientèle. Poursuivre la maîtrise des charges, la formation du personnel, le financement de l'Économie du Togo.

Interview réalisée par
Fiacre E. KAKPO

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Les tenants des boutiques de l'Aéroport entretenus sur les nouvelles procédures douanières

Une rencontre d'échange avec les tenants des boutiques hors taxes exerçant sur la plateforme de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema a pris corps le 22 avril 2021 à Lomé, sur initiative de l'Office Togolais des Recettes

avantages prévus par ces nouvelles mesures aussi bien pour l'OTR, les exploitants des boutiques hors taxes, que pour les voyageurs de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema. « Je salue les bonnes relations de partenariat qui lient l'OTR et les te-



(OTR). Il était question pour le Commissaire Général de l'OTR et ses collaborateurs d'entretenir les participants sur les nouvelles procédures douanières en vigueur à la Division des Opérations douanières de l'Aéroport et des Colis Postaux. Cette rencontre a permis de présenter aux acteurs, les

nant des boutiques hors taxes. Je les invite à se soumettre à la nouvelle réglementation pour un meilleur rayonnement de la plateforme aéroportuaire de Lomé », a dit Philippe Kokou TCHODIE, Commissaire Général de l'OTR.

Assem Ange

BRVM/ « Nous avons veillé à préserver la confiance des émetteurs et des investisseurs dans notre marché », Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM

L'inattendue crise sanitaire du coronavirus a bouleversé le monde entier avec son lot de conséquences. Mais c'est sans compter l'effort des dirigeants qui ont su à certains niveaux prendre des décisions en vue de la résilience. Les efforts menés par les États et entreprises pour gérer la crise et la relance, ont aussi permis au marché boursier ouest-africain d'enregistrer des émissions records inattendues. Au Togo, plusieurs secteurs font l'objet d'attention malgré la crise sanitaire. Ainsi, l'on peut affirmer que la crise sanitaire a été d'une part un objet de motivation, un constat qui vient d'être confirmé par les exploits de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). Pour Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM, " La Bourse a évité le pire. Nous avons veillé à préserver la confiance des émetteurs et des investisseurs dans notre marché, en dé-



veloppant une communication de crise pour les rassurer et les accompagner pendant cette période difficile ».

« Nous avons eu un marché obligataire exceptionnellement dynamique en 2020. Les États de l'Union et quelques sociétés comme Sonatel ont fait des émissions record pour se procurer des ressources nécessaires pour

gérer non seulement la crise, mais aussi l'après-crise », a-t-il ajouté. La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est commune à l'ensemble des huit (8) pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à savoir : le BENIN, le BURKINA FASO, la COTE D'IVOIRE, la GUINEE-BISSAU, le MALI, le NIGER, le SÉNÉGAL et le TOGO.

PANDÉMIE À COVID-19

Les initiatives d'appuis socioéconomiques ont sauvé le Togo du pire

17 mois après l'apparition de coronavirus, le monde entier est toujours sous le joug d'une forte crise économique avec un taux de pauvreté en progression. 40 millions d'individus dans l'extrême pauvreté en 2020 en Afrique selon la Banque Mondiale. Les femmes, les jeunes, les travailleurs peu qualifiés et ceux employés dans le secteur informel sont particulièrement pénalisés faute d'accès à des filets sociaux et des sources de revenus. Plusieurs pays n'ont ménagé aucun effort pour la relance de l'économie et le développement notamment, sauver des vies, protéger les populations pauvres, préserver et créer des emplois, et reconstruire sur de meilleures bases.



À Togo, il ne pouvait pas en être autrement puisque d'influents mesures sociales et économiques sont mises en œuvre depuis l'apparition de la crise convenue par la maladie à coronavirus. L'année 2020, quoiqu'altérée par les retombées de la crise sanitaire, a servi d'occasion pour les pouvoirs publics qui ont déroulé leur leadership ayant, décuplé les initiatives d'appuis socioéconomiques indiqués, tiré les habitants vers le haut et sauvé la nation du pire. Depuis le 06 mars 2020, date d'apparition du premier cas de covid-19 jusqu'au 15 décembre

2020 au Togo, les dépenses faites dans la lutte contre le coronavirus étaient calculées à 107,5 milliards de francs CFA. Dans cette somme, plus de 52 milliards ont été dépensés pour la relance économique. Faure Gnassingbé est perpétuellement au front de la lutte, tentant par tous les moyens de préserver la stabilité du pays. Novissi, la politique d'allègement des charges fiscales, les reports des échéances de crédits font partie des dispositions particulières prises pour éteindre les impacts socioéconomiques dévastateurs pour les citoyens. Grâce à Novissi, plus de

580 000 Togolais (376 108 femmes et 205 022 hommes) ont bénéficié de 11,6 milliards de francs CFA. Cette aide a permis aux personnes et familles vulnérables de résister économiquement à la crise.

Dernièrement, le gouvernement et GiveDirectly ont mis en place un nouveau programme d'assistance monétaire pour soutenir 57 000 personnes vulnérables, réparties dans 100 cantons les plus démunis du pays. Bien avant cela, un fonds de relance en faveur des TPME a été mis en place en août 2020 avec des crédits allant à

10 millions, pour un taux bonifié de 5%. Depuis le 1er avril 2020, le montant des échéances de crédits reportées pour aider les entrepreneurs est de 18 milliards de francs CFA.

Les allègements fiscaux réduisent les secousses économiques. Entre autres mesures, il y a la réduction des droits d'enregistrement et d'immatriculation, la baisse de la pression fiscale sur les jeunes entrepreneurs notamment la Taxe professionnelle unique (TPU), l'exonération des droits de main levée et de radiation des hypothèques, les ajustements techniques relatifs à la patente, au dépôt des déclarations de l'impôt sur les sociétés, au minimum forfaitaire d'imposition et à la retenue sur loyer... Le développement à la base a été optimisé en 2020, c'est le moins qu'on puisse dire. Le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes n'a en aucun moment tourné le dos aux populations. Il a exécuté sa lettre de mission à 97,4% grâce aux 25 milliards de francs CFA mobilisés au cours de l'année. Plus de 59 000 ménages vulnérables ont bénéficié des transferts monétaires de 15 000 francs CFA par trimestre. Près de 9 000 nouveaux jeunes ont renforcé leur employabilité et environ 20 000 jeunes et femmes ont été formés en entrepreneuriat. Le ministère a mobilisé 2,7 milliards de francs CFA de crédits pour les jeunes. Cette aide a facilité la création de plus de 7 300 microentreprises, généré au moins 13 800

emplois directs et plus de 251 000 emplois temporaires. La mesure présidentielle d'attribution de 25% de marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs a permis d'accorder 350 millions de francs CFA à la cible. En outre, 1 069 entreprises artisanales ont été créées avec 2 546 emplois artisanaux générés. Malgré la crise, la performance portuaire ne s'est pas affaiblie. Le trafic global du port de Lomé a connu une hausse d'environ 12% entre 2019 et 2020. Il est passé de 22,7 millions à 25,5 millions de tonnes. Les importations enregistrées sur la plateforme portuaire sont passées de 6,5 millions à 7,5 millions de tonnes, ce qui correspond à une hausse de 15%. Quant aux exportations nationales et le transit, une hausse de 3% a été notée. Ils sont passés de 1,28 million à 1,32 million de tonnes. Les activités de transbordement sont passées de 15 millions à 16,6 millions de tonnes, soit une hausse de 12%. Aujourd'hui plus que jamais, on se rend compte de l'engagement inconditionnel du président de la République togolaise, Faure Gnassingbé qui a déclaré au début de la crise que « la population ne devrait pas avoir à choisir entre la mort par la covid-19 ou par la faim ». Toute analyse faite aujourd'hui, plus de 12 mois après la reconduction de Faure Gnassingbé au sommet de l'Etat, on peut affirmer que les citoyens ont mis la bonne personne à la bonne place.

Jacqueline

CRVS

La CEA et ses partenaires œuvrent vers une couverture universelle des événements vitaux en Afrique

Dans un communiqué rendu public le 29 avril 2021, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) annonce avec ses partenaires avoir développé un nouveau cadre visant à transformer la façon dont les pays africains conçoivent leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil (CRVS). Le cadre conduira le continent vers une couverture universelle des événements vitaux », a indiqué, Oliver Chinganya, Directeur du Centre africain pour la statistique, à la CEA, lors du lancement virtuel du cadre d'amélioration des systèmes CRVS. A la recommanda-

tion de la Déclaration de Nouakchott la CEA a promis d'entreprendre des recherches de pointe et de produire des ressources qui alimenteront les systèmes CRVS à l'avenir et les feront atteindre les normes internationales.

La CEA a travaillé avec l'initiative Bloomberg Philanthropies Data for Health via Vital Strategies et a été complétée par le Centre d'excellence pour les systèmes CRVS du Centre de recherche pour le développement international dans le but de développer le cadre. « Nous avons maintenant un produit qui, je peux le dire en toute confiance, nous conduira

vers une couverture universelle des événements vitaux sur le continent. Mais comme vous le savez tous, un outil n'est bon que lorsqu'il est utilisé, nous attendons donc avec impatience que les pays utilisent pleinement le cadre », ajoute M. Chinganya. William Muhwava, Chef du Secrétariat à l'APAI-CRVS, à la CEA, a présenté le cadre, en déclarant que les systèmes CRVS sont complexes. « Ils impliquent de nombreuses personnes, agences et ministères, ce qui les rend difficiles à comprendre et à naviguer. Le cadre visait à simplifier le processus », explique-t-il. Une fois les systèmes CRVS simplifiés, davan-



tage de naissances, de mariages, de divorces et de décès seront enregistrés sur le continent. En conséquence, les gens auront un meilleur accès aux droits et aux services qu'ils méritent. Les planificateurs et les décideurs obtien-

dront également des informations de meilleure qualité qu'ils pourront utiliser dans leur travail sur l'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

Raïsa

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raïsa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirage
2000 Exemplaires



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers (TPU-TR) communément appelée «trimestre» que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LFP). A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national. Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021
Le Commissaire Général
Philippe Kokou B. TCHODIE









OTR

Les contrôles sur la TVM débutent le 03 mai 2021

Les contrôles relatifs au paiement de la taxe sur les véhicules à moteur (TVM) débuteront sur toute l'étendue du territoire à partir du 03 mai prochain, a annoncé l'Office togolais des recettes (OTR). Cette taxe, dont les tarifs ont été réajustés en début d'année, est payable en totalité une seule fois par an, et concerne aussi bien les voitures que les motos de deux ou trois roues. Sa perception se poursuit, indique l'Office, qui précise que la date limite de son paiement

est fixée au plus tard au 31 mars pour les particuliers, 30 avril pour les sociétés et 31 mai pour les compagnies d'assurances. Une autre taxe fera également l'objet de contrôle à partir du 03 mai, la taxe professionnelle unique des transporteurs routiers. Cette dernière a également vu ses nouveaux tarifs réduits de 50%. En rappel, sont exemptés du champ de couverture de la TVM, les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges

diplomatiques ou consulaires, celles de forces de l'ordre et de défense, de secours et d'assistance, ceux en transit, les motocyclettes de 125 cm³ et moins, ainsi que les engins à usage agricole. Payable en totalité une seule fois par an, elle concerne aussi bien les voitures que les motos de deux ou trois roues. Le montant de la vignette varie de 15 000 FCFA pour les motos de plus de 125cm³ à 65 000 FCFA pour les camions de plus de 12 tonnes (130 000 FCFA précédemment). Les nouveaux tarifs sont réduits de 50% pour les redevables de la



Taxe professionnelle unique routiers, précise l'Office togolais des recettes (OTR).

OMC

Les dates de la 12ème Conférence ministérielle fixées

La douzième Conférence ministérielle (CM12) des Membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) se tiendra à Genève du 30 novembre au 3 décembre. La Conférence ministérielle, à laquelle participent les Ministres du commerce et d'autres hauts fonctionnaires des 164 Membres de l'Organisation, est l'organe décisionnel suprême de l'OMC. La CM12 devait initialement se tenir du 8 au 11 juin 2020 dans la capitale du Kazakhstan, Nour-Soultan, mais a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. La CM12 sera présidée par le

Ministre du commerce et de l'intégration du Kazakhstan, M. Bakhyt Sultanov, comme cela a été approuvé par les Membres de l'OMC en décembre 2019. C'est la quatrième fois que la Conférence ministérielle se tiendra à Genève, où se trouve le siège de l'OMC. Les réunions précédentes organisées à Genève ont eu lieu en 1998, 2009 et 2011. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

FILIÈRE NOIX DE COCO

Les exportations d'huile de coco ont rapporté au Nigeria, 150 millions \$ de recettes, un niveau record en 2020

Au Nigeria, la filière noix de coco continue de progresser. En 2020, les exportations d'huile de coco ont ainsi rapporté 150 millions \$ de recettes, soit un niveau record. La filière compte déjà pour environ 10 % des expéditions agricoles du pays et fournit des moyens de subsistance pour plus de 500 000 ménages. Et si l'année 2020 a été mémorable pour l'industrie, les perspectives pour 2021 sont encore plus radieuses avec une anticipation de plus de 250 millions

\$ de recettes d'ici décembre prochain. D'après les analystes, le pays pourrait notamment profiter de la bonne dynamique des prix internationaux de la matière première. Depuis octobre dernier, le prix mensuel de la tonne d'huile de coco sur le marché de référence de Rotterdam aux Pays-Bas est resté au-dessus de 1 100 \$, un niveau largement supérieur à celui affiché par d'autres huiles végétales comme l'huile de palme et de soja sur la même période. La tonne d'huile de coco a

notamment atteint 1 540 \$ en mars 2021, soit son plus haut niveau depuis 2016/2017. Au Nigeria, la culture de la noix de coco s'effectue sur une superficie de 15 000 hectares principalement répartis dans l'Etat de Lagos et de Rivers sur un potentiel exploitable de 1,2 million d'hectares. Le pays est actuellement le 18e producteur mondial de noix de coco avec une récolte moyenne de 250 000 tonnes par an.

Ghislain

5E RECENSEMENT GÉNÉRAL

Le Togo mobilise 7 milliards FCFA des financements

Le financement du budget global du 5ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) est presque entièrement acquis. Les partenaires techniques et financiers du Togo se sont engagés fermement à combler le gap nécessaire pour le financement adéquat des activités qui couvriront la période 2021-2023. Les discussions ont été menées lors de la seconde table-ronde de mobilisations de ressources, présidée par le ministre-secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Johnson, et la représentante résidente du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Le budget global du recensement est de 8,6 milliards FCFA. 7 milliards (dont 3 milliards mobilisés lors de la rencontre), sont désormais disponibles pour le démarrage des opérations, soit près de 80% des engagements totaux. Organisé par intervalle de chaque décennie (reporté l'an dernier en raison du coronavirus), le recensement permet d'avoir une vue globale sur la situation sociale de la population et sert d'outil d'aide à la décision en matière de développement. Le dernier, effectué en 2010, a permis de dénombrer 6 191 155 habitants.

Théophile



Diplomatie: Faure Gnassingbé reçoit les lettres de créance de Mme Esra Demir, nouvel ambassadeur de Turquie au Togo



Selon un communiqué de la présidence, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a reçu, le 26 avril 2021, les lettres de créance de Mme Esra Demir, nouvel am-

bassadeur de Turquie au Togo, avec résidence à Lomé. Cette cérémonie qui intervient quelques mois après une visite de travail du ministre turc des Affaires étrangères à Lomé, ouvre ainsi

une nouvelle page des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. La diplomate turque s'est réjouie de ce nouveau dynamisme du partenariat entre Lomé et Ankara, et a promis d'œuvrer à son renforcement. «J'ai eu des entretiens fructueux avec le Président de la République sur les perspectives de la coopération entre la Turquie et le Togo. Nous venons d'ouvrir une représentation diplomatique à Lomé. Il est prévu l'ouverture très prochaine d'une ambassade du

Togo à Ankara. Nous allons revoir les accords-cadres de coopération entre les deux pays pour mieux renforcer les relations notamment dans les secteurs économique et agricole » a précisé Mme Esra Demir. Le Togo a conclu, le 20 juillet 2020, avec la Turquie un protocole d'entente relatif à l'établissement d'un mécanisme de consultation politique entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, un accord d'exemption réciproque de visa pour les détenteurs de pas-

seport officiel et un mémorandum d'entente relatif à la coopération entre le ministère des Affaires étrangères togolais et l'Académie diplomatique de la République de Turquie. L'ouverture d'une ligne aérienne Lomé-Ankara avec Turkish Airlines est également prévue. Avant sa nomination au Togo, Mme Esra Demir était Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près la République sœur de Côte d'Ivoire.

Augustin

PORT DE LOMÉ

La dématérialisation des opérations démarre le 03 mai 2021

Plus nécessaire de se présenter à la douane avec des documents, en ce qui concerne l'enlèvement des mar-

L'innovation, qui s'inscrit en droite ligne avec les ambitions de développement du pays et l'amélioration du climat des affaires,

Adegon. En attendant son effectivité, le mode d'emploi a été dévoilé par l'administration du PAL. Pour les échanges d'informations et de documents avec le Port, les opérateurs économiques et autres usagers sont invités à se connecter à ce site <https://epaltogo.com/login.jsf>. En ce qui concerne le paiement en ligne des factures, un portail est également dédié <https://osi-paye.com/login.xhtml>. Quant aux opérateurs autorisés à recevoir les paiements en ligne des factures du Port, les transactions se font aussi bien par Mobile Money (Moov Africa et Togocom) qu'au niveau des banques (BTCL, Eco-bank, Orabank et UTB). Enfin, le paiement par virement bancaire est également accepté. Pour les autorités portuaires, il s'agit désormais de miser plus que jamais sur la facilité, la célérité et la transparence dans les opérations. Depuis 2014, le PAL s'est engagé dans le processus de dématérialisation, avec notamment le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE).

Théophile

PASET 1

L'INSEED démarre une campagne de collecte de données

Afin de permettre au Ministère des Mines et des énergies de disposer des données fiables sur le secteur de l'énergie au Togo, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a démarré le 29 avril 2021, une campagne de collecte de données. Ces données serviront à la mise en œuvre de la 1ère phase du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie au Togo (PASET 1). Prévue pour durer 30 jours, la collecte de données se fera en deux phases au cours de la période d'avril à août. Elle devra donc permettre de disposer des données pour aider à mieux quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais au-delà, permettra aussi de proposer un modèle d'estimation de la consommation annuelle au Togo. A travers l'étude, il sera question d'approfondir les



connaissances sur les formes d'énergies consommées par les ménages afin de maîtriser la consommation énergétique sur l'ensemble du territoire. Selon l'INSEED, la collecte qui se fera dans le strict respect des mesures barrières, portera sur 180 zones de dénombrement (ZD), à travers toutes les préfectures. « Elle se fera à travers le port de masque obligatoire (enquêteur et répondant) et le respect de la distance physique entre le répondant et l'agent de collecte lors des interviews », a précisé l'Institut. Pour ce faire, l'INSEED qui tient à la réussite de l'opération, invite les populations à réserver un bon accueil aux agents de collecte.



chandises au Port de Lomé (PAL). La dématérialisation totale de cette procédure et l'effectivité du paiement en ligne. Au PAL démarrera le 03 mai prochain. «

constitue surtout un moyen de lutter contre la propagation du coronavirus », a expliqué le Directeur du Port autonome de Lomé, le contre-amiral Fogan

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ?

Ne vous rendez pas directement au centre de santé.

✓ Commencez par vous inscrire sur vaccin.covid19.gouv.tg

✓ Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous au centre de vaccination par SMS.

✓ Le jour-J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.



REPUBLICAINE TOGOLAISE
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Mon vaccin en 5 étapes

- 1 Je me rends sur vaccin.covid19.gouv.tg
- 2 Je remplis le formulaire d'enrôlement.
- 3 Je garde mon code de confirmation.
- 4 Je reçois la date et le lieu de vaccination par SMS.
- 5 Je me rends au centre désigné pour mon vaccin.



REPUBLICAINE TOGOLAISE
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG



SODIGAZ SA
Société de Distribution de Gaz

ZENER
Nous vous apportons de l'énergie

SODIGAZ DEVIENT ZENER POUR AFFIRMER SES NOUVELLES VALEURS

A compter du 1er janvier 2021, la société togolaise SODIGAZ devient ZENER et change d'identité visuelle pour exprimer la diversité des solutions apportées à ses clients et affirmer de nouvelles valeurs.

Lomé, Togo, 1er janvier 2021/– Pendant une décennie, SODIGAZ a apporté de l'énergie à des milliers de foyers sur tout le territoire togolais ainsi qu'à l'export. Elle y est parvenue grâce à une clientèle engagée, à un réseau privilégié de partenaires et une stratégie appropriée.

Dès sa création, la société s'est positionnée comme l'un des principaux acteurs des secteurs du gaz et de l'énergie, proposant des offres spécifiques aux besoins d'un marché sans cesse en mutation. De fait, SODIGAZ change d'envergure et développe en faveur de ses clients, des solutions pour faire face aux nouveaux défis.

Le choix de ZENER témoigne de la volonté de la société de concilier son histoire et son avenir, mais également de son ambition de construire une nouvelle offre autour d'une plateforme unique et intégrée de services énergétiques : nouveaux produits et services, nouveaux collaborateurs, partenariats renforcés et diversifiés, digitalisation, accélération dans le développement et l'intégration de tous les process métiers.

ZENER ambitionne d'élargir les horizons, de positionner encore plus haut l'image de la société, toujours ancrée dans ses valeurs de liberté, de modernité et de mobilité mais axée désormais sur la contribution directe des clients, le développement durable et la digitalisation.

« Le logo reflète l'ambition et la force de l'entreprise à franchir de nouvelles étapes en innovant pour ses clients. La nouvelle dénomination qui combine « Zentitude » et « Energie » s'adosse au cœur de notre métier et à la culture de notre entreprise. A partir d'aujourd'hui, nous sommes prêts pour de nouveaux défis » a déclaré Simplice KPETO, Directeur Commercial et Marketing de ZENER, lors de la présentation de la nouvelle identité visuelle de la société.

A PROPOS DE ZENER SA
Zener SA reprendra les engagements et le flambeau de la promotion de la marque SODIGAZ, ainsi que de l'ensemble des nouveaux services et produits à travers tout le réseau existant. Le siège et les contacts resteront les mêmes pour l'ensemble de nos clients, partenaires et parties tierces.

ZENER | **SODIGAZ**

www.zener.tg | Service clients: +228 22 27 20 00 | info@zener.tg